

CONTRÔLE ET RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS FINANCIERS**PROGRAMME**

- INTRODUCTION
- PANORAMA DES MARCHÉS FINANCIERS
 - Présentation des lieux de négociation (bourses traditionnelles, MTF, OTC)
 - Présentation des produits négociés
 - Présentation des acteurs financiers
 - Présentation des "métiers" d'une bourse (front-office, clearing, back-office)
- DÉMARCHE DES RÉGULATEURS
 - Protection des investisseurs
 - Harmonisation du marché unique européen (information et pratiques, concurrence)
 - Transparence des mécanismes de formation des prix
 - Contrôle des risques de marché, de contrepartie
- RÉGLEMENTATION DE L'ORGANISATION DES TRANSACTIONS
 - Les enjeux
 - La concurrence entre lieux de négociation
 - Réduction de la part des transactions de gré-à-gré
 - Directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID)
 - Directive concernant les infrastructures de marché (EMIR)
- RÉGLEMENTATION DE L'INFORMATION DESTINÉE AU PUBLIC
 - Enjeu : harmoniser et encadrer l'information publique
 - Directive "Transparence"
 - Normes comptables IFRS
 - Directive concernant les organismes de placement collectif (UCITS)
 - Directive Abus de Marché (MAD)
 - Les Accords de Bâle (Bâle I, II et III) et Solvabilité (I et II)
- SURVEILLANCE DES TRANSACTIONS ET PROTECTION DES INVESTISSEURS
 - Enjeu : Augmenter la confiance sur les marchés et réduire l'asymétrie d'information
 - Le cadre de MAD
 - Les normes MiFID
 - Les normes EMIR
 - Coopération européenne et création de l'ESMA
- CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ACTEURS FINANCIERS - ASSUREURS ET SOCIÉTÉS DE GESTION, CONSEILLERS EN INVESTISSEMENT
 - Enjeu : Augmenter la confiance et encadrer l'information destinée au public
 - Solvabilité II
 - UCITS

DESCRIPTION

L'environnement réglementaire auquel les acteurs des marchés financiers font face ne cesse d'évoluer. Tirant les leçons de la crise financière de 2008, le régulateur cherche à instaurer un cadre plus solide pour l'ensemble des activités liées à l'investissement. Dans cette formation, les normes réglementaires sont regroupées par thèmes (organisation des marchés, surveillance des transactions, risques, etc.) et par types d'acteurs (assureurs et sociétés de gestion, banques, etc.).

OBJECTIFS

- S'initier à la réglementation des marchés financiers
- Pouvoir s'orienter dans l'environnement réglementaire européen sur les marchés financiers
- Comprendre les enjeux du contrôle et de la régulation des marchés financiers

PUBLIC

- Métiers de la banque et de l'assurance
- Conseillers en investissement
- Spécialistes des directions financières et comptables

NIVEAU

Intermédiaire

PRÉ-REQUIS

- Connaissance de base des marchés financiers

FORMATIONS ASSOCIÉES

- PREPAREZ-VOUS
 - Marchés financiers (Niveau 1)
- ELARGISSEZ VOTRE CHAMPS DE VISION
 - Marchés financiers (Niveau 2)
- ALLEZ PLUS LOIN
 - Bâle III : Risque réglementaire

FORMATEUR

Alexandre Brunel

DURÉE

2 Jours

FORMAT

journée/soirée

PRIX

1 580 € HT

- MiFID
- CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ACTEURS FINANCIERS -
BANQUES
 - Enjeu : Encadrer les risques pris par les banques
 - Exigences Bâle II et Bâle III
- CONCLUSION ET DISCUSSIONS